

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE ARRETE

ARTICLE 1

La composition du Comité de Sélection crée en vue de pourvoir un emploi de Maître de Conférences est fixée comme suit :

Composante : ENSTA Bretagne Désignation de l'emploi : 61-63 MCF 1098 – Galaxie : 4362 Profil : « Data science » appliquée aux systèmes de perception dans le domaine marin

Membres appartenant à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Rang A	U.F.R. / Composante
BUREL Gilles	PR	UFR Sciences et Techniques
TANNÉ Gérard	PR	UFR Sciences et Techniques
NOM - Prénom(s)	Rang B	U.F.R. / Composante
CAOUREN Natacha	MCF	ENSTA Bretagne
QUIDU Isabelle	MCF	ENSTA Bretagne
YOUSSEF Roua	MCF	ESIAB Quimper

Membres extérieurs à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Rang A	Etablissement
CLÉMENT Benoît	PR	ENSTA Bretagne
LEFEVRE Sébastien	PR	UBS Lorient
MARS Jérôme	PR	INP Grenoble
NOM - Prénom(s)	Rang B	Etablissement
DRÉMEAU Angélique	MCF	ENSTA Bretagne
LE CHENADEC Gilles	MCF	ENSTA Bretagne

ARTICLE 2

Le Président du Comité de Sélection est Monsieur Gérard TANNÉ.

Le Vice-Président appelé à suppléer en cas d'absence est Monsieur Benoît CLÉMENT.

ARTICLE 3

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brest, le 21 mars 2019

Le Président de l'Université


Matthieu GALLOU

